

Assurés de la Caisse de pensions Novartis 1

Election de sept membres du Conseil de fondation et de sept suppléants du 10 décembre 2012 (pour un mandat allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016)

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous avons invité, par notre lettre du 10 septembre 2012, à proposer des candidats pour l'élection au Conseil de fondation (conseillers de fondation et suppléants). Dans le délai prévu, 25 candidatures ont été posées.

Le vote est secret et a lieu par correspondance. Il porte sur un mandat allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016. Le nombre de voix obtenues détermine, par ordre décroissant, quels candidats occuperont les sept sièges de conseillers de fondation et quels candidats seront élus en qualité de suppléants, également au nombre de sept. En cas d'égalité des voix, on procédera à un tirage au sort. Vous recevez en annexe:

- bulletin de vote
- enveloppe-réponse
- recommandations de vote

Bulletin de vote: Vous avez le droit de choisir au maximum 14 candidats. Nous vous prions de marquer d'une croix les noms des candidats auxquels vous désirez donner votre voix (☒). Les bulletins de vote portant plus de 14 noms de candidats sont nuls. Le cumul est interdit.

Enveloppe-réponse: L'enveloppe-réponse identifie votre droit de vote; vous devez, par conséquent, retourner votre bulletin de vote dans cette enveloppe adressée au bureau électoral de la Caisse de pensions Novartis. **La date de l'élection est le 10 décembre 2012; toute enveloppe-réponse nous parvenant après cette date sera déclarée nulle.**

Recommandations de vote: Les recommandations de vote ont pour but de vous faire connaître les candidats. Vous ne pouvez accorder votre suffrage qu'en utilisant le bulletin de vote.

Le décompte des bulletins de vote se fait électroniquement à l'aide d'un scanner. Les bulletins de vote sont, pour cette raison numérotés. Aucun rapport entre le numéro et l'ayant droit de vote ne peut être établi. Si vous souhaitez recevoir d'autres informations et des renseignements complémentaires veuillez vous adresser à l'administratrice du bureau électoral, Henriette Brunner (tél. 4 43 43), ou au Secrétariat des Fondation des Caisse de pensions Novartis (Markus Moser, 4 33 05, et Larissa Bednar, 4 27 17).

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette importante élection.